



RESULTAT DU VOTE
Nombre de votants : 22
Voix favorables : 22
Voix défavorables : 0
Abstentions : 0

CONSEIL DES ETUDES ET DE LA VIE ETUDIANTE

Séance du 19/05/2026

DELIBERATION n° CEVE – 2026– 13

relative à la modification des parcours-types de Licences (accréditation Université Toulouse Capitole 2021-2026) de l'Institut Catholique de Toulouse,

Vu le décret n°2022-1536 du 8 décembre 2022 portant création de l'Université Toulouse Capitole,

Vu les statuts de l'Université Toulouse Capitole, notamment l'article 14.III,

Vu l'arrêté du 15 juillet 2021 accréditant l'Université Toulouse 1 Capitole en vue de la délivrance de diplômes nationaux pour la période 2021-2026,

Vu l'arrêté du 22 janvier 2014 modifié par l'arrêté du 30 juillet 2018 fixant le cadre national des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux de licence, de licence professionnelle et de master;

Vu la circulaire n° 2019-134 du 25 septembre 2019 relative aux modalités d'élaboration et de délivrance des diplômes nationaux et de certains diplômes d'État par les établissements d'enseignement supérieur relevant du ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche;

Vu la convention cadre signée entre l'Université Toulouse 1 Capitole et l'Institut Catholique de Toulouse, en date du 6 avril 2016, établissant une coopération en vue notamment d'organiser les contrôles des connaissances et des aptitudes des étudiants de l'ICT pour permettre à ceux-ci l'obtention du diplôme national de licence dans le domaine du Droit dans les conditions énoncées à l'article L719-10 du Code de l'Education,

Le conseil des études et de la vie étudiante, après en avoir délibéré, décide :

Article 1^{er}

La liste des parcours-types de Licences pour l'Institut Catholique de Toulouse, pour 2026-2027, est présentée, par mention, en **annexe 1** pour les diplômes nationaux de licence.

Article 2

L'intitulé du parcours-type visé sur le parchemin délivré au récipiendaire d'un diplôme national faisant l'objet de l'accréditation susvisée, est conforme à la liste des parcours-types adoptée par le Conseil des Etudes et de la Vie Etudiante.

**Le président du conseil des études et de la
vie étudiante,**



ANNEXE 1

LICENCE – Institut Catholique de Toulouse – 2026-2027								
Etablissement	Mention	Parcours-type	Site de formation	DEUG (diplôme intermédiaire si demande de l'étudiant - si validation L1 et L2)	LICENCE (L1-2-3) BUT (BUT1-2-3)	LICENCE 3 (uniquement)	Informations complémentaires	Modifications pour 2026-27
Institut Catholique de Toulouse	DROIT	Culture juridique	Toulouse	X	L1-L2-L3	-	-	-
		Droit et Science Politique	Toulouse	X	L1-L2-L3	-	-	-